



ISTR'M 24 ième TRIATHLON DE LA VILLE D'ISTRES 2022

Règlement spécifique de la manifestation

Article 1 : Préambule au règlement spécifique de la manifestation

Le règlement général de la manifestation est celui établi pour 2022 par la Fédération Française de Triathlon. Chaque participant se doit de le connaître et de l'appliquer. Le code de la route doit être respecté en toutes circonstances et tout au long de l'épreuve. Le drafting (aspiration- abri) est interdit sur la partie cycliste

Article 2 : Présentation de la manifestation

Le 24ième Triathlon de la ville d'Istres 2022 est une manifestation compétitive agréée FFTRI proposant, le dimanche 25 Septembre 2022 :

- 1 épreuve triathlon format XS individuelle ou relais
- 1 épreuve triathlon format M individuelle ou relais
- 2 épreuves duathlons pour les poussins (nés en 2013 & 2014) et pupilles (nés en 2011 & 2012)

L'épreuve XS est ouverte à partir de la catégorie benjamin (nés en 2009 et 2010)

L'épreuve M est ouverte à partir de la catégorie junior (nés en 2003 et 2004)

Toutefois pour les relais M, un cadet ou une cadette (né en 2005-2006) peut participer à condition de ne faire qu'une seule des trois disciplines (soit la natation, soit le vélo, soit la course à pied)

Article 3 : Lieu de la manifestation

Pour les 2 triathlons XS et M la partie natation se déroulera sur l'Etang de l'Olivier à Istres.

Pour la partie vélo XS, les concurrents emprunteront une partie de la route du Delà.

Pour la partie vélo de l'épreuve M les concurrents feront trois aller/retour depuis l'étang de l'Olivier, jusqu'à la limite de la commune d'Istres sur la route du Delà.

La course à pied format XS se fera en empruntant le chemin de la Pugeade et retour le long des berges de l'étang.

La course à pied de la course M consiste en 1 boucle empruntant le chemin de la Pugeade puis le long de l'étang jusqu'aux Arnavaux et retour à l'esplanade. Cette boucle sera à parcourir 2 fois.

Le parc à vélo sera situé sur l'Esplanade Charles De Gaulle .

Les 2 duathlons se dérouleront autour de l'étang de l'Olivier

Le retrait des dossards, la tente des arbitres, le sas pour déposer les affaires personnelles, le local de contrôle anti-dopage, les espaces partenaires, ainsi que la remise des prix seront répartis sur l'Esplanade Charles de Gaulle et l'Esplanade Bernard Laugier



Article 4 : Distances des épreuves de la manifestation

Format XS : Natation : 400 mètres / Vélo : 11 Km/ Course à pied 2.5 Km

Format M : Natation : 1500 mètres / Vélo : 38 Km/ Course à pied 9.8 Km

Duathlon poussin : course à pied 250 m – vélo 1000m – course à pied 250 m

Duathlon pupille : course à pied 500m – vélo 2000m – course à pied 500 m

Article 5 : Droit d'inscription aux épreuves de la manifestation :

De la date d'ouverture des inscriptions jusqu'au Jeudi 22 septembre 2022 à 23h 55 sur le site
www.eventicom.fr

Pas d'inscription sur place

Chaque concurrent devra se conformer aux exigences sanitaires en vigueur à la date de l'épreuve (pass sanitaire, port du masque, distanciation sociale, gestes barrières, vaccination etc. ou toute autre mesure décrétée par le gouvernement).

3 bases de tarifications progressives pour chaque format XS, M, Relais.

Tarif 1 : de l'ouverture des inscriptions jusqu'au 30 juin 2022

Tarif 2 : Du 1^{er} juillet au 30 août 2022

Tarif 3 : Du 1^{er} septembre au 22 septembre 23h55

- Pour les concurrents non licenciés Un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition », daté de moins d'un an au jour de l'inscription à la compétition. (code de la santé Publique Art.3622-2)
- Pour les concurrents mineurs non licenciés FFTRI :^[1]_[SEP] Les mineurs devront présenter une autorisation parentale signée.
- Les athlètes non licenciés à la FFTRI devront s'acquitter d'un pass compétition de 2€ pour le format XS et 20€ pour le format M au retrait du dossard.

XS individuel Licencié FFTRI

- Tarif 1 : 25€
- Tarif 2 : 30€
- Tarif 3 : 35€

XS individuel Non licencié FFTRI :

- Tarif 1 : 25€ + 2€ de pass compétition = 27 €
- Tarif 2 : 30€ + 2€ de pass compétition = 32€
- Tarif 3 : 35€ + 2€ de pass compétition = 37€



M Individuel Licencié FFTRI :

- Tarif 1 : 40€
- Tarif 2 : 45€
- Tarif 3 : 55€

M Individuel Non licencié FFTRI :

- Tarif 1 : 40€ + 20 € de pass compétition = 60 €
- Tarif 2 : 45€ + 20€ de pass compétition = 65 €
- Tarif 3 : 55€ + 20€ de pass compétition = 75 €

Relais XS licencié FFTRI :

- Tarif 1 : 60€
- Tarif 2 : 65€
- Tarif 3 : 75€

Relais XS non licencié FFTRI

Supplément de 2 € de pass compétition par base de tarif et par membre relayeur non licencié

Relais M licencié FFTRI

- Tarif 1 : 66 €
- Tarif 2 : 69 €
- Tarif 3 : 78 €

Relais M Non licencié FFTRI

Supplément de 2 € de pass compétition par base de tarif et par membre relayeur non licencié

Duathlon jeunes

GRATUIT

Article 6 : Nombre maximum de participants aux épreuves de la manifestation

Le nombre maximal de participants est fixé à :

Format XS : 210 individuels + 30 relais

Format M : 210 individuels +30 relais

Duathlon poussins : 30 individuels

Duathlon pupilles : 30 individuels

ISTR'S SPORTS TRIATHLON

Article 7 : Programme de la manifestation

Dimanche 25 septembre 2022

7h15 – 8h45	Retrait des dossards M
7h30	Ouverture parc à vélo M
8h55	Fermeture parc à vélo M
9h00	Briefing course épreuve M
9h15	Départ individuel épreuve M
9h20	Départ relais M
11h10	Arrivée du premier concurrent M
12h00 – 13h00	Retrait dossards Duathlon
12h30	Remise récompenses M
13h – 14h10	Retrait des dossards XS
13h00	Ouverture parc à vélos duathlons
13h25	Ouverture parc à vélos XS
13h40	Fermeture parc vélos duathlons et briefing commun (poussins & pupilles)
13h50	Départ duathlon poussins
14h05	Départ duathlon pupilles
14h30	Fermeture parc à vélo XS
14h35	Briefing course épreuve XS
14h50	Départ XS sauf benjamins et relais
14h53	Départ benjamins XS
14h56	Départ relais XS
15h30	Arrivée estimée du premier concurrent XS
16h20	Remise des récompenses XS et Duathlons

Sur l'épreuve M, les concurrents qui n'auront pas commencé la course à pied avant 11h50 seront mis hors course

Article 8 : Droit à l'image

Tous les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation des sons et images enregistrés durant la manifestation et ce pour une durée indéfinie.

Chaque participant autorise expressément l'organisateur du ISTR'M TRIATHLON ainsi que ses ayants droits, tels que partenaires et médias, à publier, utiliser ou faire utiliser ou reproduire, à titre gratuit, son nom, son image (photographies, vidéos), sa voix (interviews, vidéos) et sa prestation sportive dans le cadre de la compétition en vue de toutes exploitations directes ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support sur lequel il pourrait apparaître à l'occasion de sa participation au ISTR'M TRIATHLON, notamment vidéo, CD, DVD, radio, télévision, podcast, webcast (Internet), enregistrements, film, publicité, matériel publicitaire, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Les droits audiovisuels relatifs à la compétition appartiennent exclusivement à l'organisateur.

Affichage des classements : à défaut, par l'acceptation des présentes conditions générales, chaque participant autorise expressément l'organisateur du ISTR'M TRIATHLON, à faire apparaître nom, prénom



ainsi que le club dans les différents classements de l'épreuve à laquelle il a participé.

Article 9 : Dotation

Une dotation (pack accueil) sera offerte à tous les participants.

Article 10 : Récompenses

Sur l'épreuve XS :

Scratch : les podiums hommes et femmes scratch seront récompensés

Catégories : Le podium des catégories benjamins, minimes, cadet junior , senior et master (homme et femme) sera récompensé

Relais : Les premiers relais, homme, femme et mixte seront récompensés

Sur l'épreuve M :

Scratch : les podiums hommes et femmes scratch seront récompensés

Catégories : Le podium des catégories junior, senior et master (homme et femme) sera récompensé

Relais : les premiers relais , homme , femme et mixte seront récompensé

Duathlons poussins et pupilles: Les podiums (garçon et filles) de chaque catégorie seront récompensés

Article 11 : Annulation - Remboursements

En cas d'annulation de l'événement indépendante de la volonté de l'organisateur (cas de force majeure, crise sanitaire, impératifs de sécurité, conditions météorologiques, décision des autorités administratives, etc...) survenant 1 mois avant le début de l'épreuve, chaque participant sera remboursé de son inscription moins 2 € de frais

En cas d'annulation du concurrent avant le 20 Septembre, 50% des droits d'inscriptions resteront acquis à l'organisation. Au-delà du 20 septembre il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 12 : Retrait des dossards

Pas d'inscription sur place.

Chaque concurrent devra se conformer aux exigences sanitaires en vigueur à la date de l'épreuve (pass sanitaire, port du masque, distanciation sociale, gestes barrières, vaccination etc. ou toute autre mesure décrétée par le gouvernement).

Pour les concurrents inscrits sur internet, le retrait des dossards, le jour de la course, se fera sur présentation d'un justificatif d'identité.



Pour les mineurs non licenciés FFTRI, une autorisation parentale sera requise ainsi qu'un certificat médical. L'envoi de ces documents par courrier ou internet avant la course ne dispense pas de leur présentation le jour de l'épreuve.

Pour les concurrents non licenciés Un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition », daté de moins d'un an au jour de l'inscription à la compétition. (code de la santé Publique Art.3622-2)

Article 13 : Puces électroniques

Toute puce électronique servant au chronométrage de la course non rendue à l'issue de celle-ci sera facturée 60€ au concurrent

Articles 14 : Ravitaillements

Il est prévu un seul stand ravitaillement sur le parcours course à pied.

Pour la partie cyclisme, il n'y aura pas de stand ravitaillement, chaque concurrent devra prévoir son propre ravitaillement : eau, gel, etc....

Article 15 : Modifications

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement, jusqu'au 22 septembre 23h55

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours, en cas de force majeure sous réserve de l'accord au préalable des autorités administratives. En particulier la partie natation sera remplacée par une course à pied si les conditions météo ne permettent pas son déroulement en toute sécurité.

La version modifiée sera publiée sur le site www.eventicom.fr et sur le site www.istres-triathlon.fr

Article 16 : Responsabilités

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutives à un mauvais état de santé en cas d'accident provoqué par le non respect du code de la route, en cas de vol ou perte d'objets, ou en cas de non respect par le concurrent des consignes de l'organisateur, des arbitres, du service médical et du présent règlement.

L'organisateur décline toute responsabilité pour les risques de santé encourus par le participant du fait de sa participation à l'épreuve. Le participant déclare avoir une parfaite connaissance du fait que la participation à l'épreuve comporte des risques de santé sérieux pouvant aller jusqu'au décès du participant. Le participant confirme et accepte qu'il est seul responsable de savoir si son état de santé lui permet de participer à l'épreuve. Il déclare en outre qu'aucun médecin ou personne équivalente ne lui a déconseillé de participer à l'épreuve.

Le participant consent dès à présent à recevoir tous soins et traitements

ISTRES SPORTS TRIATHLON

médicaux s'avérant nécessaires pendant la compétition. Les frais de traitements médicaux ne sont pas compris dans les droits d'inscription et seront donc facturés au participant sur la base des tarifs usuels en la matière. L'organisateur ne proposant pas d'assurance couvrant le coût des soins médicaux, il est de la responsabilité du participant de conclure toutes assurances nécessaires ou utiles à cet effet. Toute responsabilité de l'organisateur à cet égard est exclue.

Le participant est seul responsable de ses effets personnels et de son équipement sportif.

Le participant déclare qu'il a connaissance du fait qu'il pourra éventuellement rencontrer des véhicules et/ou des piétons sur le parcours et qu'il assume les risques liés à ces circonstances à l'occasion de la participation à la manifestation et notamment les épreuves de course à pied, de cyclisme et de natation.

En outre, le participant prend acte du fait qu'il existe les risques suivants liés à la participation à la compétition, étant entendu que cette liste n'est pas limitative

: risque de chutes, de collision avec des véhicules, des piétons, d'autres participants et/ou d'objets ; risques liés à l'état du sol, incidents techniques et défaillance de matériel, insuffisance de l'équipement de protection ; risques et dangers causés par les spectateurs, les volontaires ou des intempéries. Le participant s'engage à se familiariser avec le parcours et les aires de transition avant l'épreuve. La participation à l'épreuve vaut acceptation de la part du participant du parcours et des aires de transition tels qu'ils auront été fixés.

Application du cahier des charges de la FFTRI.

ISTRES SPORTS TRIATHLON

PLAN DU SITE GENERAL

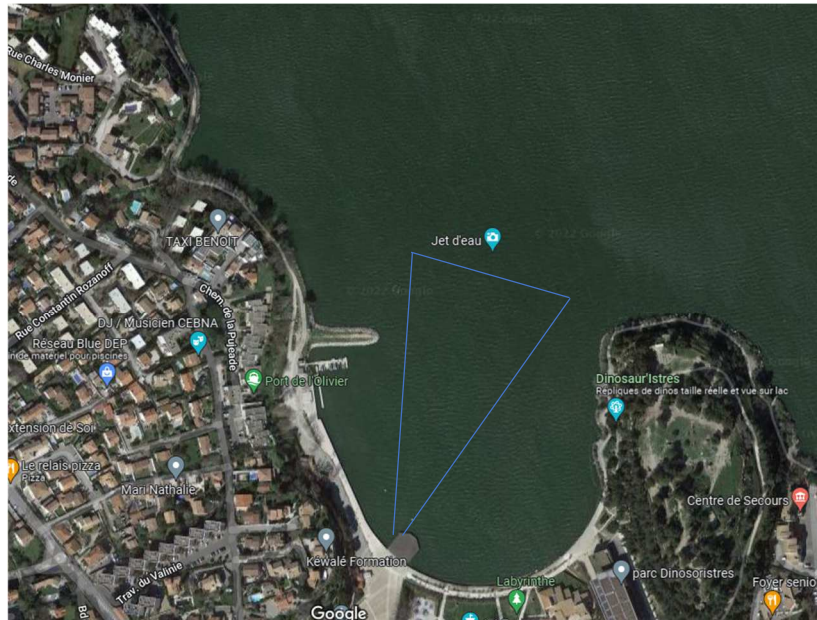


ISTRES SPORTS TRIATHLON

NATATION distance M

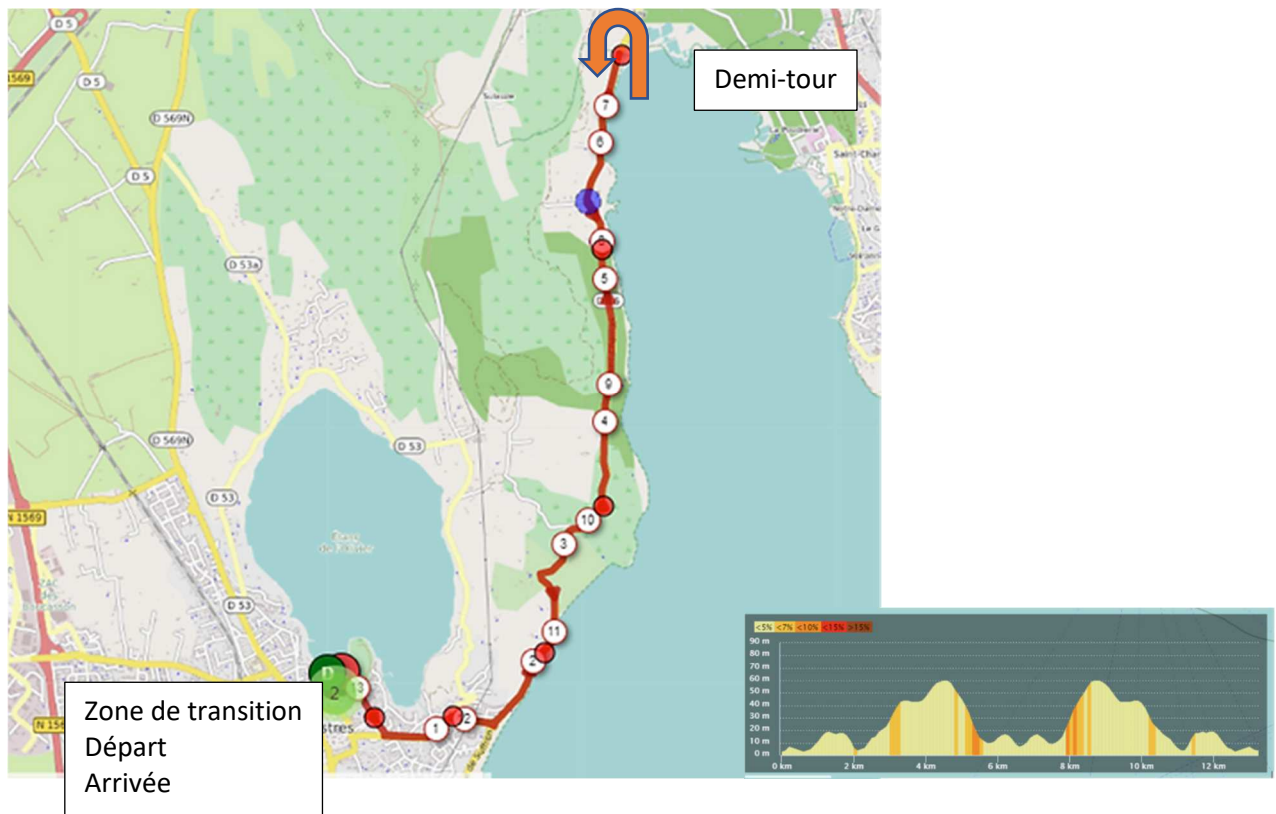
1 x 1500m

Départ dans l'eau



VELO distance M

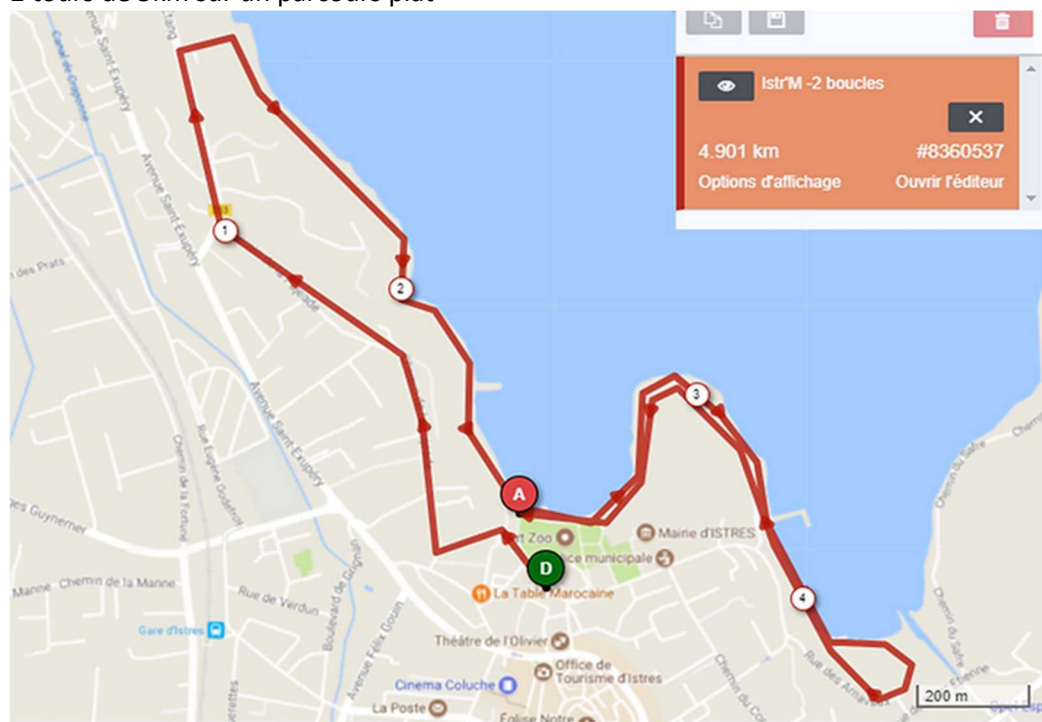
3 allers retours de 13 km sur la route du Dela – Route de St Chamas RD16



ISTRES SPORTS TRIATHLON

COURSE A PIEDS distance M

2 tours de 5km sur un parcours plat

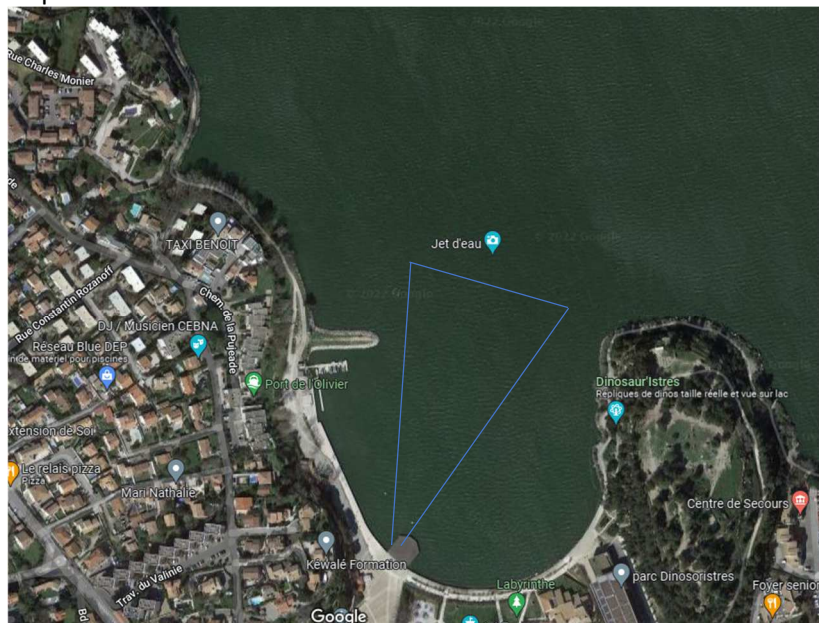


ISTRES SPORTS TRIATHLON

NATATION distance XS

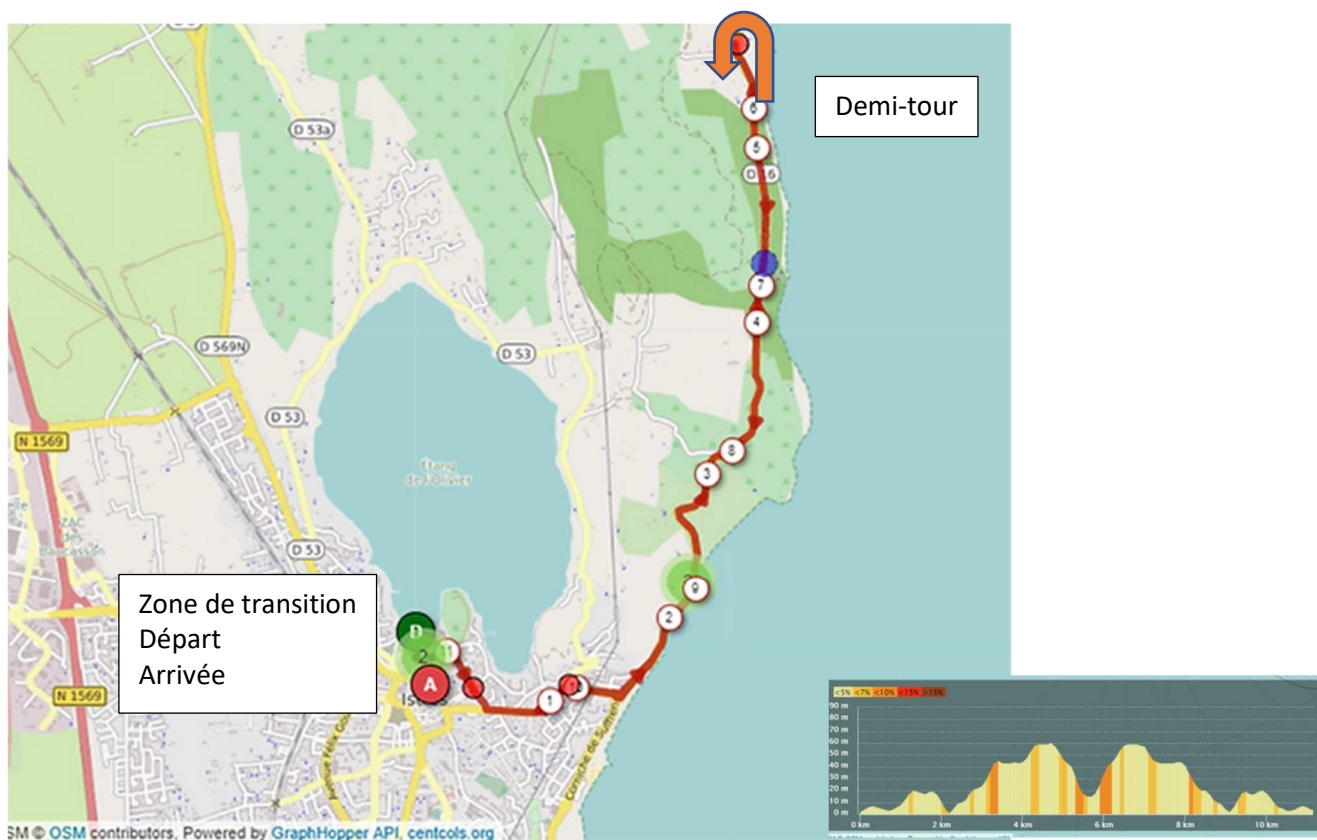
1 x 400m

Départ dans l'eau



VELO distance XS

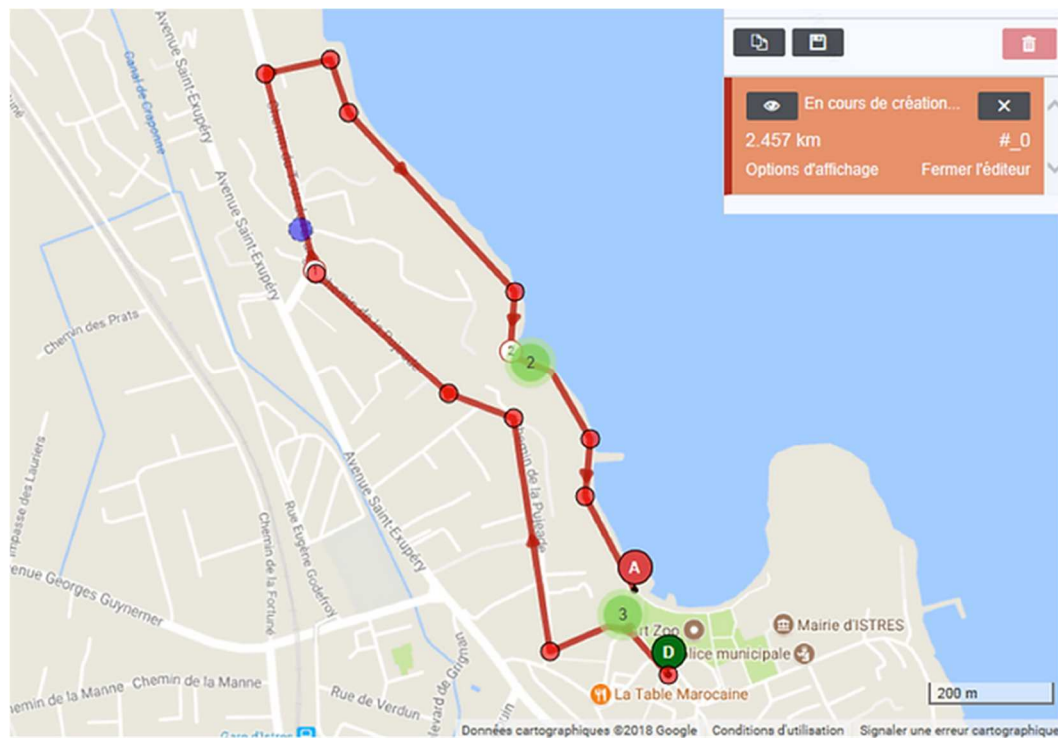
1 aller-retour de 11 km sur la route du Dela.



DISTRES SPORTS TRIATHLON

COURSE A PIEDS distance XS

1 tour de 2.5km sur un parcours plat



ISTRES SPORTS TRIATHLON

Duathlon poussin

1 aller-retour de course à pied de 250m

1 aller-retour à vélo de 1km

1 aller-retour de course à pied de 250m



ISTRES SPORTS TRIATHLON

Duathlon pupille

1 aller-retour de course à pied de 500m

1 aller-retour à vélo de 2km

1 aller-retour de course à pied de 500m

